

SECTION 19 : Astrophysique

Critères pour une recherche de qualité

Un travail de recherche de qualité est évalué par des critères variés concernant, entre autres, l'originalité des travaux menés, les collaborations et la prise de risque.

Sont gages de qualité :

- compétences, expertise scientifique, expertise méthodologique,
- créativité et portée des travaux,
- potentiel de recherche innovante sur la durée,
- originalité et pertinence des orientations scientifiques,
- efficacité collaborative et d'encadrement de jeunes collègues,
- capacité à faire émerger des projets, à diriger des projets,
- leadership au bénéfice de la communauté.

Ces critères ne sont ni exclusifs ni discriminants, la diversité des profils individuels jouant un rôle important pour une recherche collective de qualité. Cette diversité inclut la capacité à réfléchir à l'impact environnemental des travaux. Une carrière peut être marquée par des phases d'activités variées ou, au contraire, être homogène sur la durée.

Critères de recrutement

Chargé / chargée de recherche de classe normale (CRCN)

Une personne candidate à un poste de CR doit pouvoir démontrer :

- la qualité de sa production scientifique et la portée de ses résultats (publications, développement et mise à disposition d'outils, développement méthodologique ou instrumental) ainsi que sa capacité à poursuivre une recherche innovante et de qualité ;
- son autonomie, sa vision à long terme et son recul sur son domaine de recherche ;

- la pertinence scientifique de son projet de recherche, et l'insertion de ce projet dans le paysage scientifique français et le laboratoire d'accueil envisagé.

En plus de ces trois critères principaux, nous encourageons à décrire dans le dossier les activités d'animation scientifique, de diffusion et valorisation, d'encadrement, d'enseignement, ou toute autre activité au bénéfice de la communauté de recherche.

L'appréciation de ces critères est ouverte, non exclusive, non hiérarchisée et non strictement cumulative ; les critères sont modulés selon l'avancée dans la carrière.

Directeur / directrice de recherche de 2ème classe (DR2)

Une personne candidate à un poste de DR2 doit se distinguer par l'impact de ses travaux, son envergure scientifique, son rayonnement à l'international. Elle a dû faire preuve de créativité et de pertinence dans ses orientations scientifiques, et elle a pris des responsabilités au bénéfice de la communauté, dans laquelle elle joue un rôle structurant. Obtenir une Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) est très fortement conseillé avant de poser sa candidature.

Critères de promotion

Chargé/Chargée de recherche hors classe (CRHC)

La promotion au niveau CRHC sanctionne la qualité des travaux (se référer aux [critères pour une recherche de qualité](#)) et leur rayonnement, ainsi que leur maturité scientifique. Cette dernière peut se traduire diversement, par la prise de responsabilités, l'investissement dans l'organisation de la discipline, le développement d'outils au bénéfice de la communauté, la valorisation, l'enseignement et l'encadrement. Au-delà du mérite scientifique, toute personne ayant atteint les derniers échelons du grade de CRCN est vivement encouragée à demander une promotion CRHC. Le passage CRHC ne compromet par ailleurs en rien un futur recrutement DR2.

Directeur/Directrice de recherche de première classe ou classe exceptionnelle (DR1/DRCE)

Une personne candidate à une telle promotion doit se distinguer par la qualité particulière de ses travaux (se référer aux [critères pour une recherche de qualité](#)) et la portée de ceux-ci, par son envergure scientifique et par son implication dans la communauté. La Section prendra en compte des éléments mesurant l'envergure d'une carrière, en sus des éléments développés depuis la promotion précédente : rayonnement scientifique,

enseignement et encadrement de jeunes collègues dans la durée, valorisation, contribution majeure dans la discipline, rôle structurant, coordination de projets, responsabilités collectives significatives.

Examen des unités

L'évaluation des unités va de pair avec celle des chercheurs : la section n'évalue pas une unité sans prendre en compte ses membres, et n'évalue pas les chercheurs CNRS sans prendre en compte le cadre de travail qu'est l'unité. La Section prête attention à divers éléments :

- Stratégie de l'unité et capacité à la mettre en œuvre,
- Synergies engendrées par le laboratoire,
- Gestion du personnel scientifique, technique et administratif,
- Qualité de l'environnement de travail pour les personnels,
- Utilisation des ressources et des équipements du laboratoire,
- Fonctionnement des instances internes,
- Organisation de la direction,
- Qualité des collaborations extérieures et des invitations,
- Dynamisme du laboratoire,
- Implication dans la formation, accompagnement des jeunes docteurs,
- Implication dans l'enseignement,
- Diffusion de la culture scientifique,
- Actions de valorisation.